

TEST

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

2338

CONSEIL NATIONAL

DU PLAN

(6 - 10 AOUT 1981)

-----oOo-----

LES GRANDES OPTIONS DU PLANS QUINQUENNAL
1982 - 1986

(CAHIER N° 1)

-----oOo-----

O M M A I R E

<u>CHAPITRE</u>	<u>TITRE</u>	<u>PAGES</u>
I	L'héritage colonial doit être liquidé en mobilisant toutes les ressources dont le pays dispose pour mettre en place une alternative à la décomposition actuelle de l'économie congolaise	1 - 3
II	La reconquête de l'espace congolais accompagnera toutes les ruptures. Elle permettra d'unifier le Territoire national. Elle exige une régionalisation du développement	4 .
	<u>II - A</u> - Unification du Territoire....	4 - 9
	- Transports	4 - 6
	- Télécommunications et Postes.	6 - 7
	- Information	7
	- Electrification	8 - 9
	- Commerce	10 -11
	<u>II - B</u> - Aménager l'espace	12 -21
	- Schéma d'armature urbaine	12
	- Rééquilibrer les poids régionaux	16
	- Rééquilibrer les fonctions urbaines	19
	<u>II - C</u> - La Régionalisation du Développement	22

.../...

S O M M A I R E (Suite)

III)- Sur ce territoire réaménagé, un puissant
appareil de production hors pétrole
doit émerger 23 - 33

- Agriculture et élevage 23 - 25
- Pêche continentale, pisciculture et
pêche maritime 26
- Activités forestières 27
- Industrie 28 - 30
- B T P 31 - 32
- Mines et Hydrocarbures 33

IV)- Amélioration du niveau culturel et des
conditions de vie du peuple 34 - 40

- Une rupture culturelle est également
nécessaire. Elle doit s'effectuer par
une réforme du système d'enseignement et
de formation 34 - 36
- Les consommations individuelles 36 - 37
- Les consommations collectives 37 - 39
- La culture 39 - 40

I. - L'HERITAGE COLONIAL DOIT ETRE LIQUIDE EN MOBILISANT
TOUTES LES RESSOURCES DONT LE PAYS DISPOSE POUR
METTRE EN PLACE UNE ALTERNATIVE A LA DECOMPOSITION
ACTUELLE DE L'ECONOMIE CONGOLAISE

L'héritage colonial, perpétué par le système de dépendance néocoloniale a été largement dénoncé par les forces progressistes. Il reste cependant si présent qu'il doit être un des éléments importants que doit prendre en compte le plan de développement.

Cet héritage se caractérise principalement par la polarisation de l'espace national par l'axe du CFCO. Le développement trop rapide des deux grandes villes Brazzaville et Pointe-Noire et ses conséquences sur l'exode rural, la décomposition des économies régionales et la décadence accélérée des activités agricoles a créé les conditions d'une poursuite indéfinie du phénomène. Ainsi, depuis l'indépendance, ce mouvement s'est poursuivi "spontanément". Alors que la population nationale croissait de moins de 70% en 20 ans, celles de Pointe-Noire et Brazzaville durant la même période se développaient respectivement de 250% et 280% tandis que la population rurale ne s'élevait que de 12,5%.

En réalité si l'on fait abstraction des centres secondaires, la population rurale proprement dite a connu des taux d'évolution négatifs.

Le résultat le plus grave de cette situation a été la poursuite d'une extraversion quasi totale de l'économie. Celle-ci a été l'objet de tels transferts vers l'extérieur, qu'elle a vu d'année en année sa base matérielle se rétrécir ; la manifestation la plus visible de ce phénomène étant la baisse continue de la production agricole et industrielle.

La réponse stratégique donnée par la 3ème Congrès Extraordinaire du P.C.T. orientant l'économie du pays vers un développement autonome et autodynamique était bien la seule voie pour tenter d'inverser la tendance.

Mais paradoxalement, un des appuis principaux sur lesquels peut compter cette nouvelle politique de développement, dans la mesure où elle lui en donne les moyens, à savoir les revenus de l'exploitation pétrolière, reste la moins autocentrée des activités économiques. Elle est en effet entièrement tournée vers l'extérieur que ce soit du point de vue de la finalité de sa production, des financements qui lui sont nécessaires, de la technologie employée ou des opérateurs en oeuvre.

Par ailleurs ce ne sont pas des nouvelles ressources qui peuvent résoudre "spontanément" les problèmes de polarisation, d'exode rural ou de décomposition de l'économie.

On peut même avancer que le pétrole peut constituer un risque sérieux de ne pas réussir cette nouvelle politique économique.

En effet dans un premier temps, le développement de l'exploitation pétrolière ne peut manquer d'exercer un effet d'accélération sur le processus de polarisation de l'espace, déporter plus encore vers la mer le centre de gravité de l'économie congolaise, et accroître globalement son degré de dépendance vis-à-vis du marché mondial.

L'alternative est cependant possible, mais elle nécessite de s'attaquer conjointement à trois tâches essentielles :

- réaménagement et unification du territoire par des actions de désenclavement;
- développement puissant des forces productives matérielles et humaines
- liquidation de toutes les formes d'exploitation

Le développement des forces productives s'impose. La production n'a cessé de diminuer ces dernières années. Un redressement complet de l'appareil de production d'Etat est en cours. Il doit être mené jusqu'au bout. De plus les conditions de redéploiement de toutes les formes de production populaire, que ce soit dans le commerce, l'artisanat ou l'agriculture peuvent de nouveau être réunies.

Enfin il faut s'atteler à l'émergence d'un puissant secteur coopératif, garant de l'accès à des formes d'organisation de la production plus modernes qui n'aient pas comme dans le secteur privé classique leur corrolaire en exploitation de la force de travail.

Cet ensemble d'objectifs devrait permettre de créer un puissant secteur productif hors pétrole dont on donnera par la suite les principales composantes.

Le plein emploi de la force de travail va sans doute représenter un des objectifs majeurs du futur plan.

La promotion de l'appareil productif ne permettrait en elle-même aucune avancée décisive de la Révolution Nationale Démocratique et Populaire si elle ne s'accompagnait pas dans le même temps d'un certain nombre de progrès dans le domaine de la démocratisation sociale et économique.

Ceux-ci doivent être recherchés d'abord dans l'émergence de formes sociales de productions nouvelles, conformes aux objectifs de transformations des rapports de production actuels.

Il n'est pas possible en effet d'accepter que la seule alternative aux contraintes sociales et économiques maintes fois décrites de l'appareil de production de la société dite traditionnelle, soit le seul salariat avec ce qu'il comporte d'exploitation de la main-d'oeuvre.

La démocratisation sociale et économique progressera également en élevant notamment le niveau de satisfaction des besoins fondamentaux des masses. Comme cela sera développé ci-après, il est certain que l'engagement irréversible dans un processus de développement exige que l'on consacre le maximum de ressources à l'accumulation. Cependant on ne peut accepter de laisser durablement bas le niveau de vie des masses qui seront le principal artisan par leur travail, de cette construction nationale. Il faut donc leur rendre accessibles en permanence les éléments essentiels de leur subsistance (alimentation, eau, habitat, vêtement, santé.....)

La mise en oeuvre de ces 3 grands objectifs suppose un certain nombre des conditions, économiques, sociales et politiques, qui vont être analysées ci-après chacune en elle-même, et dans leurs interrelations.

II - LA RECONQUETE DE L'ESPACE CONGOLAIS ACCOMPAGNERA TOUTES
LES RUPTURES. ELLE PERMETTRA D'UNIFIER LE TERRITOIRE
NATIONAL. ELLE EXIGE UNE REGIONALISATION DU DEVELOPPEMENT.

La domination étrangère, de type colonial et aujourd'hui de type néocolonial et impérialiste, a modelé l'espace selon la logique de la dépendance vis-à-vis de la métropole capitaliste ; l'ensemble constitué par l'ex-AEF a été et demeure encore largement - organisé en fonction de l'économie de traite, c'est -à-dire en vue du drainage des produits "coloniaux" vers la mer. Il en reste aujourd'hui un système de transport purement axial (Oubangui-Congo -CFCO) doublé par la R.N. 1 et la R.N. 2 et sur lequel des rabattages ont été organisés.

L'indépendance économique passe donc nécessairement par une action radicale de reconquête et de réaménagement de l'espace national selon deux dimensions principales et complémentaires : l'unification du territoire national et la régionalisation du développement.

II - A - L'unification du territoire exige la mise en oeuvre d'une série d'actions décisives dans les domaines principaux : ci-après

Les transports, les télécommunications et l'information, l'infrastructure énergétique, commerce

LES TRANSPORTS

- Les options du IIIème Congrès Extraordinaire du Parti Congolais du Travail (PCT) en matière de Transports sont claires. Elles consistent à privilégier les liaisons internes, désenclaver l'arrière-pays, permettre le développement des échanges inter et intra-régionaux en vue de l'élargissement du marché intérieur.

Transport routier :

Les infrastructures routières jouent un rôle décisif dans l'aménagement du territoire.

D'ici à l'an 2000, le Nord et le Sud du pays doivent être reliés par deux axes routiers grossièrement parallèles :

- l'axe : Pointe-Noire - Brazzaville - Ouesso (RN1 + RN2)
- l'axe Pointe-Noire - Madingou Kayes - Mossendjo - Djambala Okoyo - Ewo - Kéllé - Souanké (qui ne passe donc pas par Brazzaville)
- Des transversales relieront ces deux axes afin d'assurer une véritable intégration intra-régionale
- Relier Ouesso à Impfondo - Epéna par un tracé au nord de la Likouala traversant la zone forestière non inondée.
- Liaisons avec les pays voisins
- création du centre national d'Administration Routière.

Transport Ferroviaire

- Terminer le réalignement du C F C O
- Moderniser Loubomo - Brazzaville
- Réaménager les pénétrantes et les terminus urbains
- Etudier au cours du plan l'électrification du C F C O
- Etudier au cours du Plan la possibilité d'une liaison ferroviaire en direction du Nord (Souanké).

Transport Fluvial

- Le réseau fluvial doit comprendre les bassins suivants :
 - 1) Congo - Oubangui-Sangha
 - 2) Niari
 - 3) Kouilou
- Renforcement de capacité de dragage
- Joindre au transport traditionnel une flotille de transport maritime.

- Equipement et développement d'un réseau cohérent de ports fluviaux.
- Etude canal Impfondo - Epéna
- Etude canal Pikounda -Likouala aux herbes
- Etude navigabilité sur le Niari (Kimbédi-Loudima)
- Etude navigabilité sur le Djoué (Brazzaville - Mayama)

Transport maritime

- Création d'une société nationale ou multinationale de transport maritime
- Création de sociétés nationale et mixte de transit et acconage
- Extension du port de Pointe-Noire
- Môle de pêche à Pointe-Noire
- Chantier de réparation navale à Pointe-Noire.

Transport Aérien

- Acquisition d'un Boeing 737
- Desserte diurne et nocturne des aérodrômes principaux
- Construction des aérodrômes régionaux (classe B) dans les chefs-lieu de région
- Etoile de trafic à Owando et Ouessou
- Organiser une ligne directe Pointe-Noire / Nord du pays.
- Aménager des aérodrômes dans les autres centres secondaires.

Postes et Télécommunications

Durant la période du Plan, la modernisation des Postes et Télécommunications portera sur :

- La poursuite de l'effort de renovation et de développement du réseau de collecte par la construction de nouveaux bureaux de poste et par la création de nouvelles correspondances ou agences postales

- L'amélioration de la densité téléphonique actuelle de 0,5% à 1%.

- La mise en place d'une infrastructure des télécommunications propre à favoriser l'essor économique.

Cet effort permettra au secteur des postes et télécommunications de jouer pleinement le rôle qui est le sien dans le développement économique du Congo (outil de transport et de communication, agent régulateur de l'économie nationale, instrument de désenclavement des régions etc...)

Information

Les objectifs de la presse écrite viseront à informer convenablement la population congolaise par la réalisation de journaux d'un bon contenu et de qualité supérieure.

Aussi un effort très important doit également être fait dans ce domaine par la création d'un véritable quotidien, de plusieurs périodiques etc...

L'imprimerie devra se dynamiser afin de faciliter la réalisation de ces journaux et de permettre l'édition des brochures, manuels scolaires etc...

La Télévision et la Radio devront :

- assurer la couverture nationale
- tendre à créer la majorité des programmes pouvant soutenir les campagnes de vulgarisation agricole, d'éducation sanitaire etc...
- Etre de puissants moyens de diffusion des cultures locales.

L'Electrification

L'extension de l'électrification est le quatrième élément de l'unification du Territoire.

Les grands caractères de cette électrification seront :

- 1°/- La production hydraulique
- 2°/- L'autosuffisance nationale
- 3°/- L'interconnection
- 4°/- La promotion de la consommation par une politique de bas coûts de distribution et une tarification adaptée. Dans la politique de reconquête du Territoire, l'électricité sera apportée dans toutes les régions à tous les chefs-lieux de District ou PCA. Cela permettra non seulement de soutenir la promotion d'activités productives locales mais aussi d'encourager la consommation domestique, élément déterminant de l'amélioration de la qualité de la vie.

1°/- La production hydraulique sera obtenue à terme par la mise en oeuvre de barrages dont les sites ont été répertoriés, et dont certains sont déjà en exploitation :

- le Djoué
- la Bouenza

La durée du Plan verra le lancement de grands travaux sur la Léfini, ouvrage qui, à lui seul fournira 100 MW.

Parallèlement il est proposé de construire trois petites centrales hydrauliques pour desservir grâce à des sites propices des zones encore éloignées comme Ouessou, Etoumbi, Sembé.

L'option hydraulique n'exclut pas totalement la production thermique :

- pour certaines agglomérations difficiles à relier au réseau ;
- pour des agglomérations dont l'éloignement fera que la liaison avec le réseau n'interviendra que plus-tard ;
- pour assurer la relève en cas d'incident.

Des recherches en énergie renouvelables seront entreprises pour utiliser le biomasse.

2°/- L'autosuffisance nationale, assurée à terme n'exclut pas dans un premier temps la livraison de courant à partir du ZAIRE. L'ampleur des productions ultérieurement disponibles rendra cette liaison non absolument nécessaire.

3°/- L'interconnection sera poursuivie durant le Plan. La liaison POINTE-NOIRE - LOUDEMA - BRAZZAVILLE sera achevée. La liaison BRAZZAVILLE - PLATEAUX - CUVETTES sera achevée - ainsi que seront étudiés et mis en chantier les réseaux régionaux concentriques.

4°/- Une simplification systématique des matériels de distribution sera effectuée pour abaisser notablement le coût du branchement électrique et rendre à l'électricité son caractère de bien social.

Commerce

L'héritage colonial ne se mesure pas seulement par les déformations inscrites dans l'espace, dans le système administratif ou d'éducation, il se préserve et se perpétue à travers une économie extravertie dont les principaux rouages sont maîtrisés par des capitaux étrangers. Ceux-ci sont aussi pour l'instant une des garanties du bon fonctionnement du modèle de consommation dominant en République Populaire du Congo lequel renforce tous les défauts de la Société Congolaise que le Plan 82/86 vise sinon à supprimer du moins à corriger pour jeter les bases d'une économie plus autocentrée.

Ces rouages qui expliquent la dépendance et le maintien de l'extraversion de la République Populaire du Congo jusqu'à aujourd'hui malgré l'espoir constitué par les offices nationaux tels l'OFNACOM, l'ONIVEG, l'ONLP et tout récemment l'OCMC sont à la fois simples et complexes :

- simples parce que les grandes maisons d'importation ne sont souvent que les héritiers directs des vieux comptoirs coloniaux, même si celles-ci ont profondément transformé leurs méthodes de commercialisation (abandonnant le commerce de traite pour privilégier le commerce d'importation) ou de distribution (super-marchés).

- complexes parce que la chaîne d'importation fait intervenir plusieurs opérateurs qui sont actuellement sous contrôle extérieur et assurent le transfert des marges commerciales : le banquier, le transitaire, le transporteur maritime et l'acheteur sur les marchés internationaux. Chacun de ces maillons de la chaîne du commerce extérieur est articulé sur un réseau dont le centre est situé en Europe, notamment en France, et pour lequel le Congo ne représente qu'une partie faible du marché africain.

D'autre part, ce secteur du commerce d'importation à taux de profit élevé et essentiellement concentré à Brazzaville et Pointe-Noire ne contribue nullement à la mise en valeur des potentialités de production nationale. Il est vrai que l'état des routes et l'insuffisance des moyens de transport fluviaux ou routiers n'ont pas favorisé le développement des échanges commerciaux inter-régionaux jusqu'à présent.

Est-il possible de casser ce cercle vicieux de la domination réelle de l'impérialisme malgré l'existence de structures formelles nationales, de modifier le déséquilibre ville/campagne, d'asseoir le commerce national sur des

échanges de produits régionaux et de restaurer un modèle de consommation qui favorise l'émergence d'une économie autocentrée ? Telle est en tout cas la question qui est posée au planificateur du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, de l'artisanat, des infrastructures, de transport etc...

Les réponses qui seront apportées au cours du Plan Quinquennal 82/86 auront pour ambition de créer les conditions de la rupture avec cet encerclement impérialiste : tant sur le plan commerce extérieur que sur le plan du commerce intérieur.

C'est en effet par une modification en profondeur des infrastructures de commercialisation, la création de centres de stockage, le développement dans les régions de magasins de gros et de chambres froides que la fonction commerciale, assurée par des commerçants nationaux du secteur coopératif ou privé, va permettre la croissance de la production agricole, des échanges interrégionaux et réduire progressivement notre dépendance vis-à-vis de la consommation de produits alimentaires importés. Ceci exigera un vigoureux effort d'investissement pour lequel la BNDC sera dotée d'une ligne de crédit destinée aux commerçants nationaux exclus du circuit bancaire et aux coopératives de consommation et d'approvisionnement qui seront encouragées. Un bureau de promotion des petites et moyenne entreprises nationales sera ainsi constitué et les moyens d'assistance à ce secteur du Ministère du Commerce renforcés.

L'effort sans précédent mis au cours du prochain plan sur l'amélioration de la commercialisation intérieure ne pourra véritablement porter ses fruits que si parallèlement s'engage le processus de rupture avec l'encerclement extérieur. Cette rupture devra se réaliser en combinant certaines de nos actions avec les pays voisins par exemple Société Commune de Transport Maritime et aussi en diversifiant nos partenaires commerciaux.

Le contrôle de notre commerce extérieur implique une maîtrise accrue des circuits bancaires avec l'extérieur (Banque Congolaise de Commerce Extérieur) et de l'approche portuaire et maritime (Société Nationale de Transit et d'Acconage).

II - B - AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Le Schéma d'Armature Urbaine

Ce n'est pas seulement la quantité des urbains qui pose un problème, c'est aussi leur excessive concentration tendancielle. Aussi serait-il nécessaire de répartir la croissance des villes de façon à minimiser les coûts d'urbanisation, à desservir au mieux les masses rurales, à définir des coûts de création d'emplois réduits (permettant donc d'en augmenter le nombre) et de rationaliser le fonctionnement des espaces régionaux.

Pour parvenir à cette répartition nouvelle du fait urbain, trois politiques complémentaires sont nécessaires :

Polariser le monde agricole autour d'un semis systématique de villages-centres, mailler régulièrement les espaces habités, rééquilibrer au profit des régions les fonctions urbaines supérieures par une politique de centres primaires interrégionaux.

Polariser le monde agricole - Le peuplement agricole est le fait de plusieurs milliers de villages dont la taille varie selon les régions de quelques dizaines à plusieurs centaines d'habitants, ils ont le plus souvent en commun un sous-équipement grave, tant pour ce qui concerne leur approvisionnement en eau ce qui alourdit considérablement le travail des femmes - qu'en ce qui concerne leurs équipements. Par ailleurs, leur dispersion extrême dans l'espace pose des problèmes insurmontables de réfection et d'entretien de pistes agricoles.

Pour répondre à ces questions, une politique de regroupement de villages a été lancée, avec des fortunes diverses, mais sans que cette politique ne s'insère clairement dans une stratégie d'ensemble de structures économiques et sociales de la paysannerie.

Il est proposé de réorienter cette politique en la remplaçant dans un ensemble plus vaste de mesures, et d'en modifier les modalités, parfois trop excessivement administratives.

Un semis de villages serait choisi de telle sorte que chacun, outre sa propre population (de 500 à 2.000 personnes), desserve environ 2 à 3.000 habitants éparpillés ; dans tous les cas, le village-centre rayonnerait sur un territoire qui mettrait le village le plus éloigné à environ 10 Kms du village-centre, ce qui représente en moyenne une zone de 400 Km² pour chacun. A ce

compte, on trouverait à terme de l'ordre de 300 à 400 villages - centres pour l'ensemble de la population agricole.

Le rôle de ces villages-centres serait double : d'une part assurer effectivement les services de base nécessaires à l'amélioration des conditions de vie :

- approvisionnement en eau (puits)
- Groupe électrogène ou micro-centrale hydro-électrique
- poste téléphonique
- salle polyvalente de culture et loisirs (cinéma hebdomadaire de 16 m/m, télévision, assemblées de village ou du parti, animation)
- terrains de sports
- école primaire réellement équipée (mobilier, matériel pédagogique) et instituteurs permanents effectivement présents
- dispensaire de soins comprenant en moyenne un local, deux lits, une pharmacie d'urgence, et servie par une personne formée à l'administration des premiers soins et une matrone
- un marché mensuel
- une boutique pour les produits de première nécessité.

D'autre part, le village-centre doit être le lieu privilégié de pénétration et de diffusion des techniques agricoles modernisées.

C'est là que se trouvera le (ou les) vulgarisateur de base, là qu'il cultivera sa parcelle de démonstration, là qu'il initiera progressivement le paysan à la petite mécanisation, à l'utilisation des engrais et des produits phyto-sanitaires.

C'est également du village-centre que pourraient partir les initiatives en matière de coopératives, c'est enfin autour du village-centre, à la fois intégré au monde agricole et distinct de lui, que pourraient se retrouver les jeunes et les adultes les plus dynamiques désireux de moderniser leurs techniques. Un terrain de 500 ha devrait ^{être} trouvé à proximité immédiate du village-centre pour faciliter l'accueil et l'installation de nouveaux arrivants.

La présence des équipements réalisés dès le lancement de l'opération, la disponibilité en terres systématiquement distribuées aux arrivants, l'aide pratique apportée à leur installation par le vulgarisateur et, si nécessaire, par un système de crédit d'équipement adapté, tout cela contribuera, par incitation,

Comme les conditions de vie des Chefs-lieux devront s'apparenter à celles des grandes villes; un effort particulier devra être consenti au niveau de l'urbanisme : habitat, mais également, réseau d'eau, d'électricité, de téléphone ; assainissement, goudronnage des rues, etc... Il conviendra de doter rapidement ces villes d'un plan directeur d'urbanisme et de plans d'occupation des sols susceptibles d'organiser les sites et de programmer les réalisations.

C'est à ces conditions que pourront se réaliser pratiquement les transferts de cadres du service public de BRAZZAVILLE vers l'intérieur du pays.-

- Re-équilibrer les fonctions urbaines

Quatre agglomérations, toutes situées sur le C.F.C.O. atteignent ou dépassent 30 000 habitants : Brazzaville, Pointe-Noire, Loubomo et N'Kayi. En dehors de l'axe Sud, la ville la plus importante compte moins de 15 000 personnes et aucune ne dispose des équipements et au niveau de service correspondant aux besoins de haut niveau de la population, et à plus forte raison aux nécessités d'une activité économique diversifiée.

Par ailleurs des problèmes spécifiques se posent pour Brazzaville et Pointe-Noire où se creusent des contradictions internes.

La première proposition consiste à trouver, dans l'espace congolais, quelques centres à promouvoir, destinés à structurer des unités géographiques, économiques et humaines suffisamment vastes pour justifier des équipements et des fonctions du plus haut niveau. Faute de quoi il subsisterait d'une part, Pointe-Noire - Brazzaville dont chacune comporterait entre 500 000 et 1 000 000 d'habitants, et d'autre part les chefs-lieux de région dont la population ne dépasserait guère 20 000 ou 30 000 personnes, les effets de dépendance des unes aux autres s'en trouveraient accrus. Il manque donc un échelon dans la hiérarchie urbaine.

Trois ensembles doivent être ainsi structurés : les groupes du Niari/Bouenza/Loubomo, les régions du centre (Plateaux, Cuvette), et le Nord (Sangha, Likouala).

L'Aménagement en profondeur implique que pour assurer un véritable contreponds par rapport à l'axe, des centres urbains primaires soient promus suffisamment en profondeur et loin de l'axe.

4 villes ont été choisies pour constituer ces centres urbains primaires : Mossendjo, Owando, Ouesso et Impfondo.

Quel devrait être le rôle de ces grands centres primaires d'intérêt national ?

- affirmer des Communautés d'intérêts économiques et organiser des complémentarités de productions ;
- être le lieu privilégié de recyclage sur place des capitaux et donc d'accumulation interne ;

- être le point de fixation des élèves, étudiants et cadres régionaux de façon à alimenter de l'intérieur les besoins en encadrement de tous niveaux et fonder, entre élites locales et population (notamment paysanne), une communauté d'intérêt non plus sur des bases tribales mais économiques.

Les moyens à mettre en place pour remplir les rôles ainsi dévolus pourraient être les suivants :

- Décentralisation et élargissement des fonctions bancaires.

Il conviendra d'aller aussi loin que possible dans la création des Banques inter-régionales, d'établissements autonomes de crédit agricole et artisanal, de directions régionalisées des Banques Nationales, de façon à permettre que se développe dans les régions une activité financière propre à partir d'institutions bien insérées dans les réalités locales.

- Regroupement et éclatement des frêts : entrepôts, stockages stratégiques (hydro-carbures, ciment, etc...), entrepôts frigorifiques, centres régionaux de frêt, organismes privés et publics de transports, aérodromes.

- Regroupement des organismes à vocation d'aménagement, de développement ; chambre des métiers, chambre économique, chambre de commerce et d'industrie, organismes inter-régionaux ou nationaux d'administration et de suivi des opérations, etc..

Pour que ces villes ne deviennent pas uniquement des centres tertiaires, il conviendra de développer aussi l'industrie. Des fonctions commerciales et de services devront aussi trouver place : magasins d'ameublement et d'habillement, boutiques de luxe, hôtels, restaurants, services aux entreprises (expertise comptable, comptabilité, mécanographie, informatique, etc...), cinémas, équipements culturels et sportifs.

Pour Brazzaville et Pointe-Noire se posent des problèmes particuliers : alors que la politique proposée vise à faire croître les métropoles régionales, on cherche au contraire à freiner les extensions urbaines des deux plus grandes villes du CONGO. Pour y parvenir, on utilise d'abord des moyens d'aménagement fondés sur la création de "couronnes" urbaines de déconcentration et de dissuasion ; il s'agira de centres qui, dans un périmètre d'environ 50 à 100 kilomètres des deux villes, pourraient recevoir une partie de la population Brazzavilloise ou Ponténégrine ou bien retenir de nouveaux

migrants. Pour que ces objectifs soient atteints, ces centres devraient être fondés sur des créations industrielles et un équipement urbain important et donc offrir des conditions de vie égales à celles des 2 grandes agglomérations, tout en permettant des liaisons faciles avec elles. Autour de Brazzaville : BOKO, KINKALA, KINDAMBA (avec la croissance de son agro-industrie), ODZIBA (dans le cadre du projet méthanol) pourraient tenir un rôle de villes de déconcentration. Autour de Pointe-Noire, Madingo-Kayes, Makola, Kakamoeka et l'une ou l'autre des gares du CFCO dans le KOUILOU, MBOULOU par exemple.

Mais le problème principal demeure : la politique d'équipement des deux villes. La stratégie envisagée consiste à attaquer l'exode rural à sa base, c'est-à-dire au village et dans les régions ; pour cette raison, et pour permettre la mise en valeur d'ensemble du pays dans un esprit d'autocentrage économique, la priorité est donnée à la politique rurale et régionale ; il faut comprendre que cela signifie que - les moyens de financement étant limités - tout ne sera pas possible à Brazzaville et Pointe-Noire. Des choix seront à faire, notamment au cours du Plan 1982-1986 ; comment dégager les priorités alors que **tout** reste à faire dans tous les domaines ?

Il convient de partir d'une part des besoins du développement économique, c'est-à-dire on fait de la nécessité de créer des emplois productifs pour faire face à la montée du chômage urbain et d'autre part des besoins populaires concernant la qualité de la vie.

Les besoins économiques sont d'abord liés à l'infrastructure de liaison à grande distance ; on privilégiera donc la liaison entre Brazzaville et le Nord (en cours), la liaison entre Brazzaville et les pays du Niari, la liaison entre Brazzaville et Pointe-Noire. Aucun développement conséquent des activités urbaines nationales (c'est à-dire tournées vers la consommation congolaise) n'est envisageable en dehors de la remise en état des grandes dessertes.

On devrait lancer, dans les quartiers populaires de Brazzaville et de Pointe-Noire, une série d'opérations de VRD, et tout d'abord en distribution d'eau et en réseau d'assainissement.

La troisième priorité pourrait être celle des équipements urbains.

II C - La régionalisation du développement représente l'autre face de cette reconquête du territoire.

Elle devrait se traduire tout d'abord par la création de véritables systèmes régionaux. Ceux-ci sont rendus indispensables du fait que le 1/3 de la population vit actuellement en dehors de l'axe principal de polarisation, c'est-à-dire en dehors de la vie économique du pays d'une part, et que d'autre part se sont accumulés sur cet axe des problèmes de plus en plus importants : urbanisation sans frein, chômage, retrécissement des marchés intérieurs déjà limités.

Il faut donc tout d'abord mettre en valeur le potentiel naturel des régions. Ceci permettra d'asseoir sur cette base des économies régionales autocentrées, et de les articuler entre elles à partir de leurs complémentarités.

Mais cette mise en valeur ne pourra se faire que s'il existe des opérations de développement pour la réaliser. C'est ainsi qu'il sera créé dans chaque région, un Bureau Régional des Activités Economiques qui aura autorité pour veiller à l'activité régionale et assurer la cohérence de toutes les activités entreprises, de concert avec le bureau régional du Plan.

Une nouvelle politique de localisation des investissements sera également mise en oeuvre permettant d'accueillir la décentralisation de certaines activités à l'aide notamment de mesures d'incitation.

III - SUR CE TERRITOIRE REAMENAGE, UN PUISSANT
APPAREIL DE PRODUCTION HORS PETROLE DOIT
EMERGER

La création d'un puissant secteur de production hors pétrole, basé sur des ressources renouvelables, est le garant véritable de l'autocentrage de l'économie :

1°/- redresser vigoureusement le secteur d'Etat (cf Conférence Nationale des Entreprises d'Etat);

2°/- réorganiser l'ensemble du système productif sur la base de l'agriculture et de l'élevage.

Ces deux derniers secteurs doivent d'abord assurer durablement et de façon irréversible l'autoalimentation du peuple congolais en biens alimentaires. Même si cet objectif peut paraître au départ peu ambitieux, il faut cependant le confronter d'une part à l'état de très grand délabrement dans lequel se trouve l'appareil de production et d'autre part au phénomène hélas trop classique de dépendance alimentaire dans lequel semblent condamnés à peu près tous les pays pétroliers.

Le maintien de la satisfaction des besoins en calories va déjà représenter un effort important vu l'état de décomposition dans lequel se trouve l'appareil de production "traditionnel" et la faible production du secteur d'Etat.

Mais c'est sur les protéines tant animales que végétales que devra se porter l'effort principal.

En effet, la production nationale ne couvre que le 1/3 des protéines animales actuellement consommées et que 5% des besoins retenus dans le Plan. L'objectif est d'atteindre en 2000 l'autosatisfaction en protéines sauf en ce qui concerne celles en provenance de ^{la viande de} boeuf ou le retard accumulé est trop important pour être comblé en 20 ans.

.../...

Mais l'agriculture congolaise devra être également capable de fournir aux agro-industries la matière première indispensable au niveau élevé de production qui a été retenu pour l'an 2 000. C'est en effet d'une part la seule façon de permettre aux revenus agricoles de s'élever et d'autre part la voie la plus adaptée aux potentialités congolaises pour créer cette base d'accumulation qui permettra au secteur de production hors pétrole de connaître l'expansion continue nécessaire.

L'agriculture doit enfin créer des emplois. Or, l'expérience de beaucoup d'autres pays a montré combien la création d'emplois dans l'industrie était lente. La seule issue à un scénario qui déséquilibrerait totalement le pays sur le plan économique, social et politique est donc bien la création d'emplois modernes, et procurant des conditions de vie acceptable, dans une agriculture et un élevage redéployés. Les conditions de réussite d'un tel programme sont nombreuses. Certaines sont difficiles à mettre en oeuvre.

Il semble acquis que trois conditions permissives doivent être réalisées :

- Il s'agit tout d'abord des prix agricoles dont l'augmentation devra être assez importante pour permettre aux agriculteurs d'atteindre un revenu de parité.

- Les routes et le système de transports des produits représentent le deuxième problème à résoudre bien que l'état de délabrement dans lequel ils se trouvent, empêche de rendre disponible une production qui est parfois importante dans certaines zones.

- Le système de commercialisation enfin est à reprendre totalement. La régionalisation des moyens de stockages et des structures d'achat des produits d'une part, et la promotion systématique de coopératives/d'autre part, devraient permettre aux paysans de disposer d'atouts efficaces d'écouler leurs produits.

.../...

Cette promotion des coopératives renvoie à la question de la structuration du monde rural. Comme cela a déjà été esquissé à propos de l'aménagement du territoire, il s'agit d'abord de trouver une alternative aux deux formes sociales de production actuelles, celles que l'on trouve dans la société traditionnelle et celle qui est basée sur le salariat. Mais cette structuration doit permettre ensuite d'améliorer considérablement les fonctions d'approvisionnement, de commercialisation, de crédit et de vulgarisation dans la perspective d'aménagement de l'espace que l'on verra se développer avec les villages-centres et les centres ruraux.

Le faisceau de conditions repose principalement sur une restructuration totale de l'appareil de soutien à l'agriculture. Quelles que soient les fonctions actuelles des services administratifs, des offices, et du secteur d'Etat, des solutions devront être trouvées permettant aux paysans de disposer, de véritables "centrales de services", leur fournissant assistance technique, crédit moyen d'approvisionnement et de commercialisation, centres de recherche.

Enfin, il faut remarquer qu'il est impossible de mettre en place en même temps, et partout, les moyens permettant un nouveau mode de fonctionnement de l'agriculture. Aussi est-il proposé de lancer partout où cela sera possible des opérations structurantes qui expérimenteront ce nouveau mode de fonctionnement dans une zone limitée. Basées soit sur une ou plusieurs cultures vivrières soit sur une culture industrielle, elles devront mettre en place, sur une zone donnée, les conditions de reproductibilité recherchées. On s'efforcera, pour y parvenir, qu'elles réalisent un équilibre entre cultures industrielles et cultures vivrières, qu'elles établissent des liens étroits entre l'agriculture et l'élevage, qu'elles articulent l'école et les activités agricoles, qu'elles soient accompagnées enfin d'actions économiques et sociales intégrées entre elles permettant de lancer un vrai développement autoentretenu.

.../...

Pêche continentale, pisciculture et pêche maritime constituent le deuxième volet de cet appareil de production basé sur les activités primaires.

La pêche continentale représente un potentiel très important. Sa production de 15.000 tonnes par an rend mal compte de l'importance qu'elle pourrait avoir. Il est admis que cette production pourrait tripler d'ici l'an 2.000. Ceci n'est possible qu'à certaines conditions dont les principales ont trait à l'amélioration des techniques de fumigation, le développement des moyens de transport des produits, et de déplacement des pêcheurs, à l'organisation d'une série d'activités commerciales à MOSSAKA, à la création d'une école de pêche, à la mise en place d'une chaîne de froid et à l'organisation coopérative des pêcheurs

La pisciculture peut être largement développée étant donné les très favorables rendements (de 25 Kg à 50 Kg/are). Ce développement peut s'engager soit comme activité complémentaire aux activités agricoles, soit comme activité principale pour des exploitants professionnels

La pêche maritime offre elle aussi des possibilités considérables de fourniture de protéines. Si elle n'est susceptible actuellement de fournir, avec 19.000 tonnes de poissons, que 40% de la demande, elle pourrait être capable de doubler sa capacité de prise d'ici 1986. Ceci réclame bien entendu la mise en oeuvre d'un ensemble d'opérations d'ordre législatif, réglementaire, éducatif et administratif. Cet ensemble pourrait compléter l'important effort d'Equipement que préconisera le Plan.

.../...

Activités Forestières

Pour compléter cet appareil de production primaire, le développement des activités forestières va constituer un maillon essentiel par le caractère renouvelable de la forêt. Les efforts seront axés sur l'exploitation forestière et les industries de valorisation des produits forestiers, sur la régénération des forêts naturelles et la création de forêts artificielles.

Ainsi, dans la partie Sud du Pays, l'épuisement de certaines espèces recommande la mise en place d'une dynamique politique de reboisement en essences en voie de disparition (limba, okoumé); parallèlement devra se développer une action d'inventaire et de véritable promotion des essences secondaires.

Dans le secteur Nord, vu le vieillissement de la forêt naturelle très peu exploitée, il faudra mettre en oeuvre des moyens pour :

- réaliser des inventaires dans la zone de Souanké et dans la Likouala;
- créer des complexes forestiers dans les UFA identifiées de la Sangha;
- mettre en place des UFA dans la Likouala.

Sur le plan de la sylviculture, les activités de l'UAIC en vue de l'approvisionnement de la future usine de pâte à papier devront se poursuivre, et son expérience devra se généraliser par la création de massifs forestiers artificiels de pins et eucalyptus dans les régions du Poël et des Plateaux en vue de la constitution d'une véritable base de départ du développement de la chimie du bois.

Toutes ces actions supposent la mise en place préalable d'une réglementation forestière adéquate.

.../...

INDUSTRIE

Le III^e Congrès extraordinaire du PCT avait souligné déjà le caractère désarticulé, extraverti et non régionalisé de l'industrie congolaise.

Le diagnostic de la situation présente confirme cette analyse. L'Appareil industriel en effet et tout d'abord disparate du point de vue des secteurs et des formes sociales de production, privées et mixtes où dominent les intérêts étrangers, et secteur d'Etat dont la constitution n'a pas d'axe politique déterminé.

Il est ensuite faiblement intégré aux autres secteurs de l'activité économique et sociale :

- les richesses minières ne donnent pas lieu à transformation

- les moyens de conception et d'entretien sont notoirement insuffisants

- Il n'existe pratiquement aucune production industrielle au service de l'agriculture

Les marchés de consommation sont approvisionnés pour l'essentiel par l'importation ce qui accentue encore la domination de l'économie.

Il est enfin faiblement régionalisé. L'industrie congolaise est en fait concentrée sur 3 pôles, Pointe-Noire, Brazzaville et N'Kayi. La tendance actuelle est au renforcement de Pointe-Noire, alors que les régions Nord du pays sont quasi dépourvues d'activités industrielles.

L'industrie congolaise ne constitue donc pas actuellement une base solide pour le lancement d'un processus national d'accumulation et le processus d'industrialisation se trouve soumis à certaines contraintes relatives au marché, à l'énergie, à la qualification professionnelle, aux manques d'infrastructures et aux difficultés de financement.

Pour sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve, le secteur industriel doit mettre en oeuvre les objectifs suivants :

1. Reconstruire l'appareil industriel par :
 - le redressement du secteur d'Etat
 - l'augmentation de la productivité
 - la mobilisation et la participation de la population.
2. Engager un processus continu d'accumulation qui permettra, à terme, à l'économie d'assurer sa reproduction élargie sans les ressources pétrolières.

Ces deux premiers objectifs pourront être atteints en construisant les bases nationales d'une capacité d'étude, de conception et de fabrication d'outillages, de machines et d'équipements, en vue d'assurer le fonctionnement des unités de production et satisfaire les besoins sociaux par une production locale.

3. Maîtriser progressivement les technologies, par la définition d'une progression technologique, accumulatrice de savoir faire sur la production et la gestion.

Mais ceci n'est possible que si l'on prend activement conscience que le développement des forces productives concerne la société dans son ensemble et que la pluralité technologique est fondée sur une diversité des niveaux de qualification et de besoins. La maîtrise technologique prend pour base le savoir des masses qui est loin d'être négligeable et qu'il s'agit de promouvoir en particulier par le biais de la production populaire. Il ne peut y avoir en effet aucun progrès dans la maîtrise industrielle sans une croissance généralisée du niveau technologique de base. C'est pourquoi il n'y aura pas de développement industriel sans développement de l'artisanat.

4. Tendre à l'équilibre hors pétrole de la balance commerciale en développant les exportations de produits industriellement valorisés. Cela conduira à industrialiser les secteurs du bois (en allant le plus loin possible dans la transformation) des mines (par une exportation des métaux et non des minerais) de l'agriculture et de la pêche.

5. Tendre à une agro-industrie permettant l'autosuffisance alimentaire ce qui contribue à l'augmentation des revenus agricoles.

6. L'impératif de réoccupation du territoire implique une répartition géographique équitable des activités industrielles qui augmentera les échanges interrégionaux.

Des options volontaristes de localisation devront donc être prises de façon à briser la tendance créée par le système colonial et néo-colonial.

7. Promouvoir la révolution sociale d'abord, en créant un secteur industriel d'économie sociale caractérisé par la coopération et limitant donc le développement des rapports sociaux capitalistes et bureaucratiques.

Cette action se développera sur deux axes principaux le développement coopératif et le secteur d'Etat redressé et revivifié.

De plus la condition impérieuse de cette montée technologique dans l'artisanat, la petite et la grande industries réside dans la mise en place de centres de technologies appliquées, faisant le lien avec les recherches scientifiques et les documentations.-

La reconquête du territoire s'accompagnera nécessairement d'une reconstruction qui implique un vigoureux développement des secteurs matériels de construction et bâtiments-travaux publics.

La réappropriation de l'espace congolais par le peuple implique que des travaux très importants, sans commune mesure avec ceux qui ont jamais été réalisés soient mis en chantier.

Ils concernent principalement trois domaines :

- les travaux routiers
- la construction et l'équipement de bâtiments (publics et privés)
- le génie civil et les travaux techniques.

Face à la demande très importante de B T P, on constate que les capacités actuelles de réalisation des entreprises nationales sont dramatiquement faibles de même d'ailleurs que les capacités de maîtrise d'ouvrages, à tel point que les récents programmes d'infrastructures n'ont pas pu être tous réalisés dans les délais. De plus on constate que les entreprises étrangères, notamment de travaux publics, dominent très largement les entreprises locales alors que l'engagement public dans les infrastructures a décuplé entre 1979 et 1980.

La solution de facilité serait donc de recourir à des entreprises étrangères, qui peuvent importer, personnels, matériels, et matériaux. Mais outre le coût très élevé, et la perte de valeur ajoutée qui s'en suivraient, il apparaît impensable de se priver de la faculté d'utiliser l'essentiel de ces chantiers pour construire un puissant secteur congolais de bâtiment, travaux publics et matériaux de construction.

Pour y parvenir les objectifs majeurs pourraient être les suivants :

En ce qui concerne le bâtiment et les travaux publics, la pyramide des capacités de réalisation pourrait être construite de la façon suivante :

. De grandes entreprises d'Etat opéreraient au niveau national pour les grands axes routiers, les grandes interventions d'équipements et les grands programmes de logement.

. Des entreprises régionales, dont le statut sera précisé ultérieurement, seraient celles qui prendraient en charge le réseau routier secondaire et tertiaire (construction, et entretien pour le réseau secondaire) et des pistes rurales.

. Des coopératives d'entretien manuel des routes seraient créées, qui seraient constituées par les habitants des villages traversés.

En ce qui concerne les matériaux de construction, un certain nombre d'opérations prioritaires doivent être lancées immédiatement pour éviter de créer des blocages au niveau des secteurs aval (bâtiment et travaux publics). Ce sont principalement :

- l'accroissement de la production cimentière de CIDOLOU et le lancement d'une nouvelle unité.
- la production de chaux comme complément et substitut partiel du ciment.
- le lancement d'une production nationale de fers de construction et produits laminés capable en besoins futurs dans ce domaine.
- la mise en route d'un certain nombre d'unités, d'éléments de béton, de carrelages, de quincaillerie, de sanitaires
- le repérage des sites de carrières et le développement des possibilités de concassage.
- le lancement d'une production de bitume.

Ces projets sont tous prioritaires, leur délai de lancement et de mise en production suppose que l'on recoure, dans les premières années à l'importation.

Outre leur caractère stratégique du point de vue de l'aménagement du territoire, ces secteurs représentent un atout déterminant pour l'emploi notamment en raison de la répartition de leurs activités sur l'ensemble du territoire national.

MINES ET HYDROCARBURES

Le secteur minier doit permettre à l'Etat de se doter des ressources nécessaires à son programme de développement. Il contribue à l'industrialisation du pays par la valorisation sur place de certaines de ses productions; et doit servir d'outil de formation pour les cadres industriels congolais.

Le secteur pétrolier constitue une part importante des ressources en devises nécessaires à la réalisation du plan quinquennal. Il convient de le gérer au mieux des intérêts du Congo. C'est pourquoi il est nécessaire, pendant la durée du plan :

- d'améliorer la connaissance des gisements d'hydrocarbures et de leur exploitabilité de façon à définir un rythme optimal de la production.

- d'augmenter les responsabilités d'Hydrocongo comme opérateur pour mieux garantir les intérêts congolais.

- d'entamer, grâce au démarrage de la raffinerie, le processus de transformation sur place, prélude à la maîtrise future d'une pétrochimie.

- L'activité de distribution d'Hydrongo sera conduite dans le but d'améliorer l'approvisionnement des régions, en évitant aussi les ruptures de stocks et les spéculations des revendeurs.

Le secteur mines pendant la durée du plan il restera extraverti pour une grande partie de son activité. Cependant on s'efforcera :

- de fournir un effort de recherche suffisant pour connaître les potentialités géologiques et minières.

- de diversifier la production (métaux, potasse, phosphates, bitume) dont certaines substances peuvent permettre une industrialisation ultérieure (fonderie de métaux non ferreux, sidérurgie, chimie, engrais, bitume routier).

- Le redressement de la SOCOREM et la mise en exploitation de Koubenza lui permettra de devenir un opérateur plus efficace pour la défense de l'intérêt congolais et la maîtrise technologique de ses activités.

- du système d'éducation et de formation
- des consommations individuelles et collectives

Une rupture culturelle est également nécessaire. Elle doit s'effectuer par une réforme du système d'Enseignement et de Formation

Le constat de l'état actuel du système d'éducation - formation est quelque peu amer, car si l'accès de tous les jeunes au système éducatif primaire a été constamment une préoccupation du Gouvernement Congolais, la structure académique du système, héritée de l'époque coloniale, se traduit par des distorsions graves vis-à-vis des objectifs :

- les facteurs de production du système éducatif sont largement insuffisants en quantité et en qualité, malgré un coût de gestion élevé.

- les rendements du système sont faibles, en quantité et en qualité, et le système rejette à différents niveaux, sur le marché du travail, quantité de jeunes sans qualification de base.

Parallèlement, le système éducatif, en gardant des élèves et des étudiants malgré des redoublements successifs, sert de réservoir de chômeurs, en temporisant leur apparition sur le marché du travail.

- les formations sont, à la fois par leur niveau ^{et leurs} orientations, largement inadaptées à la vie professionnelle. Le pays dispose d'un surnombre de cadres généralistes, mais manque dramatiquement de techniciens, ingénieurs, gestionnaires compétents.

Les systèmes éducatifs et de formation seront donc transformés pendant le quinquennat dans deux directions complémentaires. Tout d'abord un rigoureux développement de l'Education Populaire, conçue comme étroitement liée aux problèmes de la production et de la vie active, permettant d'aider au placement des jeunes dans les structures artisanales, coopéra-

- Redéploiement du travail productif pour les jeunes encore à l'école, l'enseignement devant s'appuyer à tous les niveaux sur le travail productif. Une attention particulière sera portée dans ce domaine, au monde rural, où l'on tentera chaque fois que cela sera possible, de lier étroitement, l'école et les projets de développement rural.
- Education extra-scolaire complémentaire pour les jeunes particulièrement en milieu rural.
- Développement de l'éducation permanente, de la formation continue, et de l'alphabétisation des adultes dans une politique d'augmentation de la productivité du travail
- Transformation des programmes d'enseignement secondaire et supérieur.
- Rééquilibrer la distribution des ressources financières entre les différents niveaux d'enseignement, au bénéfice de l'enseignement du 1^o degré et au détriment des bourses.
- Créer, au sein du Ministère de l'Education Nationale, des structures efficaces de formation professionnelles.
- Planifier de façon rigoureuse, à partir d'une analyse des besoins en cadres, techniciens, agents de maîtrise, par secteur et par niveau, l'orientation des élèves et des étudiants dans des sections comportant effectivement des débouchés.
- ~~Finir aboutir le projet de création d'un Office National de Formation et de Perfectionnement professionnels.~~

La politique de formation sera complétée par une politique de mise au travail des jeunes sortant des Universités et des Ecoles ou Instituts. Cette politique vise à transformer les jeunes diplômés en jeunes ingénieurs ou cadres réellement opérationnels. Par ailleurs on s'efforcera de modifier la hiérarchie des statuts sociaux qui privilégie

ses ruraux de phénomène de sous nutrition bien connu que constitue l'absence du repos de midi pour les élèves-nombreux au Congo, dont les parents n'habitent pas à proximité de l'école.

Une des premières activités à entreprendre est donc de créer partout où cela est nécessaire des cantines scolaires.

Une autre mesure serait nécessaire dans l'immédiat, elle consisterait à fixer des prix et donc à organiser minutieusement les approvisionnements de certaines denrées et notamment des aliments à base de protéines de façon à ce que l'ensemble de la population puisse disposer d'une alimentation équilibrée.

Le logement représente le deuxième besoin fondamental dont le mode de satisfaction est individuel.

En milieu rural la pratique de l'autoconstruction pourrait être encouragée et développée, en mettant à la disposition des populations des matériaux de construction (tôle, ciment, briques,) à des prix raisonnables.

En milieu urbain, l'autoconstruction est également très développée. Il s'agit, le plus souvent de construction dont le prix de revient varie entre 1,8 Millions et 2,5 Millions de francs CFA, assurées par le propriétaire et par des tâcherons, et dont la durée est relativement longue (de 3 à 7 ans). Pour encourager et améliorer ces pratiques, des centrales d'achat pourraient être constituées qui seraient liées éventuellement à des coopératives de maçons, de menuisiers, de plombiers etc.... permettant d'offrir une main d'oeuvre plus organisée et donc plus productive, disposant à des meilleurs prix, des matériaux nécessaires.

au transport, à l'assainissement, à la culture et aux loisirs.

La Santé représente le besoin à satisfaire en priorité. Le niveau de santé de la population et l'absence de réponse adéquate du système de soins ont créé dans ce domaine une situation inacceptable.

Le IIIème Congrès extraordinaire du PCT avait arrêté, en la matière, 4 grands objectifs :

- Développement prioritaire de la médecine préventive comprenant notamment une éducation sanitaire de masse.
- Promotion de l'hygiène et de l'assainissement
- Développement prioritaire des services de santé de base
- L'élévation de la qualité des soins curatifs, notamment par l'augmentation de la qualification du personnel.

Pour les mettre en oeuvre, le programme 82-86 se fonde sur les 3 priorités suivantes :

- 1°/- **Priorité** : Développer aux maximum l'amélioration des conditions de vie qui favorisent la santé : Il s'agit principalement
- d'améliorer l'approvisionnement en eau potable des villes et des villages,
 - d'améliorer l'assainissement (ordures, latrines, évacuation des eaux de pluie)
 - d'améliorer l'alimentation des enfants (cantines scolaires et éducation nutritionnelle)
 - de favoriser la construction de logements salubres et de supprimer les mauvaises conditions de travail dans l'industrie.

- dispensaire rural dans chaque village - centre
- un centre médical rural (pour 20.000 habitants) ou une infirmerie (pour 10.000 habitants) dans chaque centre rural
- dispensaire urbain par quartier de 100.000 habitants
- des équipements hospitaliers avec des services spécialisés dans toutes les régions du pays selon des normes minima et maxima garanties

Ces trois priorités seront mises en oeuvre grâce notamment à 3 mesures complémentaires qui ont trait à la formation du personnel, à la diminution de la dépendance de l'extérieur pour les approvisionnements en médicaments ou matériels médicaux, à la participation du peuple au financement des soins.

Le besoin en eau représente un des besoins fondamentaux qui doit être satisfait le plus rapidement possible. En effet pour les 800.000 ruraux que compte actuellement le pays on peut évaluer à 300.000 ceux qui se trouvent dans des villages-centres. C'est donc d'abord les villages-centres qui devront être équipés de puits donc avec des systèmes de desserte collectifs quand la population est trop importante. Un programme est en cours d'élaboration qui examine ce qu'il faudra envisager pour les 500.000 ruraux qui vivent dans des localités de moins de 500 habitants.

Transport et assainissement représentent les deux derniers besoins relatifs au milieu être physique des populations. Des objectifs précis les concernant sont à l'étude. Il en est de même des problèmes de loisirs et de culture

...vement de l'action sociale
ceux qui en ont le plus besoin à savoir les ruraux, les sans-emplois et les handicapés.

Le secteur "Tourisme" sera progressivement développé dans une optique nationale. Il s'agit d'offrir d'abord au peuple congolais et, dans une moindre mesure, aux étrangers, les moyens de mieux connaître leur pays, d'en apprécier les différences et d'en goûter la diversité.

Les progrès effectués dans l'administration du territoire et dans l'exercice de la justice complèteront cette politique d'élévation du niveau de vie des masses et d'accès à une meilleure qualité de la vie.

CULTURE

La maîtrise culturelle sous-tendra l'effort fourni en matière de domination de la base économique. En effet, le plus sûr garant d'un véritable autocentrage apparaît bien dans une rupture avec les valeurs, modèles de consommation, et Idéologies occidentales. Le problème qui est alors posé est celui de l'identité congolaise et de sa maîtrise par le peuple.

Un des moyens de la développer serait certainement de s'attaquer vigoureusement à la manifestation écrite, orale audiovisuelle de cette culture.

La création d'ensembles artistiques ou l'appui aux formations existantes pourrait y contribuer largement. Un véritable programme de diffusion de la culture permettrait, selon les recommandations du 3^e Congrès Extraordinaire du Parti Congolais du Travail de :

"mettre les valeurs culturelles à la dispositions de masses".
Ce programme comprendrait plusieurs volets dont le principal serait sans doute de diffuser largement, à l'intérieur du pays nos biens culturels. Cela pourrait se faire notamment par l'intermédiaire des orchestres et des troupes théâtrales qui pourraient être largement aidés.

La maîtrise culturelle passe aussi comme on l'a vu par une refonte radicale du système d'enseignement dont l'objectif en matière devrait être de résoudre la contradiction entre la nécessaire acquisition des techniques et l'approfondissement de l'identité culturelle.